

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SUD NIVERNAIS

Le 28 Mars 2023 à dix-huit heures, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Sud Nivernais, légalement convoqué, s'est réuni au Village Portuaire de la Jonction à Decize sous la présidence de Régine Roy, Présidente.

Date convocation : 22 Mars 2023. **Présents :** AUGER Catherine, BARBIER Daniel, BERNARD Colette, BORNET Carole, CAILLOT Daniel, COLAS David, DAGUIN Gérard, ESCURAT Elisabeth, FONGARO Laurent, FOREST Jean-Yves, GAUTHERON François, GUYOT Justine, JAILLOT Annick, JAMET Christine, LEMOINE Fernand, LEROY Anne, MAZOIRE Guy, MONNETTE Jean-Marie, MOREAU Alain, MOREAUX Jacques, RENARD Cyril, ROLLIN Philippe, ROY Barbara, ROY Régine, SCHWARZ François, THEVENARD Pierre, THEVENET Pascal, VENUAT Éric, VINCENT Michel, VINGDIOLET Marie-Christine,

Excusés : BARBIER Roger (pouvoir à Colas D.), BOUILLON Sandra, BOUZOULA Yasmina (pouvoir à Lemoine F.), CLAVEL Eric, DUMONT Sylvie (pouvoir à Vingdiolet MC.), GATEAU Mireille (pouvoir à Roy B.), GIRARD Pascal (pouvoir à Barbier D.), GRZESKOWIAK Ingrid, HOURCABIE Guy, JOACHIM Mélanie (pouvoir à Moreau A.), LOUHET Damien, MARTIN Michel (pouvoir à Roy R.), SAURAT Jean-François, SIMONNET Pascale (pouvoir à Vincent M.),

Secrétaire de séance : COLAS David **En exercice :** 44. **Présents :** 30. **Votants :** 38.

1. Affaires Financières : Adoption des comptes de gestion 2022

Les comptes de gestion 2022 dressés par le comptable public et rappelés ci-après n'appellent pas de réserves :

Budget Principal 2022 (n°29000)

Budget annexe « Déchets ménagers » 2022 (n°29200)

Budget annexe « ZAC du Four à Chaux » 2022 (n°29300)

Budget annexe « Lotissement des Petits Champs » 2022 (n°29600)

Budget annexe « Locations » 2022 (n°29001)

Budget annexe « Lotissement Four à Chaux 2 2022 (n°29800)

Il est proposé au Conseil Communautaire d'approuver ces Comptes de gestion.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à la faveur d'un vote unanime, agréé la proposition.

Fait à Decize, le 30 Mars 2023

Certifié exécutoire par la Présidente,


Compte tenu de la transmission

En Préfecture le 30/03/2023

Et de la publication le 30/03/2023

La Présidente

La Présidente,



R. ROY